Comité municipal – agricole et agroalimentaire (CMAA) de la MRC de Témiscamingue

ayant eu lieu le 13 novembre 2013 à 19h30, salle 222 de la MRCT

COMPTE RENDU

Sont présents :

M. Daniel Barrette, représentant du conseil de la MRC et maire de la municipalité de Laverlochère
Mme Anny Roy, productrice maraîchère en serre
Mme Vicky Brunet, productrice de bovins et forestier
M. Yval Boucher, producteur forestier
Mme Pierrette Corriveau, citoyenne de Latulipe-et-Gaboury
M. Tomy Boucher, directeur-général adjoint à la MRCT
M. Marius Romy, chargé de projet PDZA, Société Géo'Graph inc.

Sont absents :

M. Mario Perron, producteur de bovins
Mme Josiane Richer, conseillère agroalimentaire à la SDT

1. Mot de bienvenue

M.Boucher souhaite la bienvenue aux participants. Il souligne la présence de M. Marius Romy, chargé de projet pour la Société Géo'Graph, qui aura comme responsabilité d'assurer la poursuite et la complétion du PDZA. M. Romy essaiera de coordonner ses visites au Témiscamingue avec les rencontres du Comité municipal agricole et agroalimentaire, afin de participer aux réunions.

2. Lecture de l'ordre du jour du 13 novembre 2013

Si on réfère à l'ordre du jour de la rencontre, aucun point n'a été rajouté dans autres affaires (point 9).

3. Lecture du compte rendu de la rencontre du 9 octobre 2013 et suivi

Le compte rendu de la rencontre du 9 octobre 2013 a été acheminé par courriel à l'ensemble des membres du CMAA pour approbation et commentaires. Une suggestion est mise de l'avant afin que dans le point 4, Politique de souveraineté alimentaire, sous l'onglet discussion, la première phrase devrait être remplacée par « Le Comité accueille favorablement l'opinion émise par Mme. Corriveau concernant la Politique de Souveraineté alimentaire. » Le Comité est d'accord avec cette suggestion. Cette phrase remplacera la phrase originale dans le compte-rendu du 9 octobre.

La version finale, avec la correction, sera mise en ligne sur le site web de la MRCT.

Suivi

M. Boucher mentionne qu'à la demande du CMAA, une rencontre est organisée avec Mme. Claire Bolduc, Présidente de Solidarité rurale du Québec, le 25 novembre prochain à 9h30, à la MRC de Témiscamingue. Lors de cette rencontre, le CMAA aura l'occasion d'échanger avec Mme. Bolduc sur la Politique de souveraineté alimentaire présentée par le gouvernement du Québec, le morcellement et l'accaparement des terres agricoles au Québec, ainsi que le rôle de Solidarité rurale du Québec en lien avec le développement de la ruralité au Québec.

M. Boucher demande au Comité la permission d'inviter le préfet de la MRC à cette rencontre et le Comité accepte d'emblée.

4. Plan de développement de la zone agricole

4.1. Présentation du Chargé de projet

M. Marius Romy, chargé de projet de la Société Géo'Graph, se présente et remet un document de présentation sur cette dernière.

Les membres du CMAA prennent connaissance du document. Une question est soulevée en lien avec la présence du chargé de projet au Témiscamingue. M. Boucher explique que dans l'appel d'offres accepté par la MRCT, une clause exigeait la présence, dans les bureaux de la MRCT, du chargé de projet, minimum deux journées par mois.

Rappelons que la Société Géo'Graph a été choisie parmi trois firmes, lors du Conseil des maires du 16 octobre dernier, suite à un appel d'offres sur invitation

4.2. Présentation du calendrier de réalisation du PDZA

M. Romy présente le calendrier de réalisation du PDZA, tel que proposé par la Société Géo'Graph, en concordance avec le plan d'action soumis préalablement par Mme. Monia Jacques. À part quelques coquilles, qui seront corrigées par M. Romy, le CMAA prend acte du calendrier de réalisation et en accepte les grands principes.

4.3. Agent de développement en remplacement de Mme. Monia Jacques

La MRC a décidé d'afficher une offre d'emploi pour le remplacement de Mme. Monia Jacques. La pré-sélection est effectuée et les entrevues sont prévues pour le mercredi 20 novembre prochain. La MRC a reçu un total de 18 candidatures et de ce nombre, trois ont été retenues pour passer une entrevue. La MRC est très satisfaite de la qualité des candidatures reçues.

Le principal dossier de l'agent de développement sélectionné sera la poursuite du PDZA, en collaboration avec le chargé de projet. Il sera en quelque sorte les yeux, les bras et les oreilles du chargé de projet sur notre territoire. De plus, l'agent de développement sera responsable de la poursuite des dossiers agricoles amenés par le CMAA.

4.4. Retour sur la lettre l'UPA

Le CMAA prend acte de la lettre envoyé par le Syndicat local de l'UPA du Témiscamingue, indiquant qu'elle serait prête à contribuer au financement du PDZA pour un montant de 10 000 $, à la condition d'avoir un siège sur le comité directeur du PDZA.

Discussions

Les membres du CMAA réitèrent le fait que le CMAA se doit d'être apolitique. De plus, les membres producteurs tiennent à mentionner qu'ils sont, eux aussi, membres du Syndicat local de l'UPA. Dans cette optique, le CMAA tient à remercier le Syndicat local de l'UPA pour son ouverture en lien avec la possibilité de financer le PDZA, mais qu'elle ne peut accepter l'aide du Syndicat local à ses conditions.

5. Suivi – Morcellement des terres agricoles

Mise en contexte

Le CMAA prend acte des différents documents remis lors de la réunion en lien avec le morcellement des terres agricoles. Les documents remis sont les suivants :

- Un article dans la *Terre de Chez-Nous* du 14 août 2013, intitulé « **Morcellement des terres : faire ses preuves »**
- Un document produit par Daniel Dufault, Aménagiste à la MRC de Témiscamingue, qui détaille l'historique des demandes de morcellement des terres agricoles au Témiscamingue.

Discussions

Les membres du CMAA remettront leur avis, en lien avec le morcellement des terres agricoles, lors d'une rencontre subséquente. De plus, le CMAA demande à ce que ce sujet soit abordé lors de la rencontre avec la Présidente de Solidarité rurale du Québec, Mme. Claire Bolduc. Le CMAA souhaite également que cet enjeu soit abordé dans le PDZA.

Enfin, M. Boucher validera avec M. Warolin son besoin exact par rapport à cet enjeu.

6. Composition du Comité et nombre d'élus

Mise en contexte

Le nouveau Conseil des maires peut compter sur la présence de plusieurs producteurs agricoles autour de la table. Afin de refléter cette nouvelle réalité, le CMAA se questionne sur la pertinence ou non d'inclure un troisième maire sur le Comité. Actuellement, deux maires sont choisis par le Conseil des maires pour siéger sur le CMAA.

Discussions

Les membres du CMAA font le constat que la composition actuelle du Comité fait en sorte que le Comité fonctionne très bien. De plus, bien que le Comité soit le comité conseil auprès de la MRC, il importe que le Comité demeure tant faire que peut autonome, et absout de toute influence politique externe.

Conséquemment, les membres du Comité sont très satisfait de la mouture actuelle du Comité et souhaite que le nombre d'élus demeurent à deux.

7. Projet de budget 2014

Mise en contexte

M. Boucher présente au CMAA les prévisions budgétaires pour l'année 2014, en lien avec le secteur agricole et agroalimentaire. Le budget prévisionnel est réduit de 10 000 $, ce qui s'explique par les besoins qui sont moins élevés au niveau du PDZA.

Discussions

Les membres du CMAA prennent connaissance des prévisions budgétaires et sont en accord avec ces dernières

8. Forum régional « À qui appartient l'Abitibi-Témiscamingue »

Mise en contexte

M. Boucher présente les informations en lien avec ce Forum régional qui aura lieu le 21 novembre prochain, à Évain. Ce Forum est organisé par la Chaire Desjardins en développement des petites collectivités dans le cadre de son 20ème anniversaire.

Lors de cet événement, la Chaire présentera les conclusions d'une vaste étude qu'elle a faite en lien avec la propriété des terres agricoles en Abitibi-Témiscamingue.

Discussions

M. Boucher informe les membres du CMAA que la MRCT leur paiera les frais d'inscription s'ils décident de s'inscrire à ce Forum

9. Projet de loi 46 – Communiqué de presse de François Gendron

Mise en contexte

Les membres du CMAA prennent acte du communiqué de presse émis par le Ministre de l'Agriculture, M. François Gendron. Ce projet de loi, No. 46, vise à apaiser les inquiétudes acteurs du milieu agricole quant à l'intérêt des acheteurs étrangers pour les terres québécoises. Plus précisément, il met à l'avant-plan trois mesures.

- Resserrer la définition du statut de résident prévu dans la Loi sur l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents, afin d'éviter qu'un investisseur étranger se serve de cette disposition pour acquérir des terres agricoles sans se soumettre au processus d'autorisation de la Commission de protection du territoire agricole du Québec.
- Revoir les critères d'évaluation, au moment de l'examen d'une demande, notamment pour tenir compte des possibles conséquences sur l'occupation du territoire et pour prendre en considération les retombées positives d'une acquisition lorsque celle-ci vise à mettre en valeur des terres agricoles sous-exploitées;
- Limiter à 1000 hectares par année la superficie totale de terres agricoles pouvant être acquises par des non-résidents qui n'envisagent pas de s'établir au Québec.

Discussions

Les membres du CMAA émettent certaines réserves quant aux impacts réels de ce projet de loi. Pour eux, le problème ne vient pas nécessairement des non-résidents, des résidents québécois provenant de l'extérieur de la région peuvent tout aussi bien faire de l'accaparement de nos terres agricoles. Le CMAA se donne donc du temps avant d'émettre une opinion sur ce projet de loi.

10. Autres affaires

Des membres du CMAA ont assisté à la Conférence « La Ferme impossible », donnée à Latulipe le 6 novembre dernier. Pour eux, cette conférence a permis de situé la problématique agricole dans le contexte d'aujourd'hui

11. Prochaine rencontre

La prochaine rencontre aura lieu le 16 janvier 2014 à 19h30, dans les bureaux de la MRCT.

12. Fin de la rencontre

La rencontre est levée à 21h40.

Municipalité Régionale de Comté de Témiscamingue
21, rue Notre-Dame-de-Lourdes, bureau 209
Ville-Marie (Québec) J9V 1X8
Téléphone : 819 629-2829
Télécopieur : 819 629-3472
Courriel : mrc@mrctemiscamingue.qc.ca
Site Internet : www.mrctemiscamingue.qc.ca

(MRCT, 20 décembre 2013/ tb)